



*l'efficacité réformiste*

## Tract **FO** sur la plénière du CE ACS du 26/6/2008 – Agences Commerce et Services

### Représentants FO :

1 <sup>er</sup> collègue	Sandra MARCILLAUD (Aix) / Jean-Claude BRUN (Metz)
2 <sup>ème</sup> collègue	Barbara SOMMER (Metz)
3 <sup>ème</sup> collègue	François CALVO (St Denis) / Gérard MENANT (Orléans)
Représentant syndical	Jacques ESCORNEBOUEU (Bordeaux)

## Transformation du pays France

### « Flash dossiers dont Chorus, ISF et les Agences »

#### 1 / Rattachement de SSI à (GBEI + BDPS) (*Intervention de Marc GHOSN*)

Les services pour l'industrie (SSI) qui étaient rattachés à la direction opérationnelle « industrie » pilotée par P. REGNIER rejoint la direction BDPS sous la responsabilité de P ARSONNEAU.

Nous revenons donc 8 ans en arrière dans le schéma de l'époque, les services avec Jean Marc ZOLA

**Ce qui diffère surtout, c'est le couple GBEI + BDPS. Quels seront les degrés de liberté de SSI ?**

Chaque année, pour la France, l'entreprise s'interroge de plus en plus sur la place des automatismes !!!



Nous regrettons le temps perdu entre la destruction puis la reconstruction d'une entité SOLUTION et SERVICES pour le pays France. Certes faire et défaire c'est travaillé dit l'adage mais quand même !!!

Bâtir sous un management unique est certainement une bonne idée pour développer les affaires. Gageons que cette fois ci, la balle soit dans le but!

Espérons également que les services pour l'industrie perdurent et aient les moyens de ses ambitions. A suivre....

#### 2 / Dossiers « CHORUS et ISF » : (*Intervention de Maurice DHOOGÉ*)

##### **Pour mémoire, le slogan était pour « CHORUS », c'est tout Schneider Electric à notre service !**

Lors de l'annonce de cette fermeture à notre CE de mai, l'ancien responsable de cette entité a tenté de rassurer les partenaires sociaux. Les Organisations syndicales sont restées unies sur le résultat à atteindre mais ont réagi dans la forme selon 2 voies différentes.

Pour les uns, il s'agissait de réagir par un mouvement de grève afin d'acter le malaise des salariés à la suite de ce message très noir et très inquiétant

Pour les autres dont **FO**, nous avons privilégié le dialogue et obtenu:

- Que ces 2 dossiers entrent dans le cadre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et compétences (GPEC), comme le veut la loi et qui sous tend alors la mise en place du processus ad hoc
- Une première réunion avec la direction d'ACS (prévu le 2 juillet) afin de comprendre ses intentions et se faire une idée du fond et de la forme pour le reclassement des salariés.

Nous avons bien noté les propos tenus par Maurice DHOOGÉ sur ce chantier à horizon 2010 et sur les valeurs qui seraient appliquées pour les salariés concernés (changement de métiers,...), à savoir :

« Le processus sera exemplaire, Il faudra que tout le monde s'y retrouve, Il n'a aucune vision d'externalisation de ce métier, Il n'y aura pas de réduction d'effectif par dogme économique. Il n'y a que la volonté de recentrage du dispositif CHORUS à Rueil et à Grenoble, permettant ainsi de mieux résoudre la formation et les échanges entre l'ensemble des métiers de Chorus. Les accidents subis par les conseillères et conseillers de clientèle sont non expliqués à ce jour. La santé au travail de tous les salariés est prioritaire et notamment pour ceux de Chorus qui ont subi les agressions phoniques. Le regroupement permettra une meilleure gestion des carrières de ces salariés..... »



**FO** : Nous avons entendu M. DHOOGHE, mais cet engagement sera-t-il celui de son successeur ? Nous avons demandé sa venue à la prochaine plénière du 17 juillet. Nous espérons également que la réunion du 2 juillet nous éclairera. **Le premier pas sera de savoir si la parole correspondra aux actes !!!**

Sur la question du rapatriement vers Rueil le Hive, le site serait déjà plein. L'ADV et Chorus resteront donc aux Colonnades. Pour les deux salariés de notre CE œuvre sociales, et afin qu'elles ne soient pas isolées, nous avons réitéré notre demande à l'ensemble des MEMBRES du bureau CE ACS, pour qu'elles retournent dans de bonnes conditions aux Colonnades, au plus tard fin 2008.

Sur la restructuration de l'ISF, malgré la connaissance approfondie que peut avoir Maurice DHOOGHE (ancien directeur de ce service), nous restons convaincu que le choix de réduire notre offre (inter), ne plus s'adapter à la demande de formation spécifique du constructeur chez le client (intra), ne conserver qu'un lieu de stage sur Paris pour tous nos clients (qui hésiteront à venir) et laisser le marché œuvrer à notre place, résulte d'un très mauvais choix. Il s'agit en fait d'un traitement par de la « **chiffrite** » à **très très court terme (Bonus, bonus !)**. **Non, Mr ABBAL, l'ISF doit être vu comme un centre de coût** comme l'est la documentation et autre outil de promotion. C'est d'ailleurs la position de nos propres autres centres de formation au sein de Schneider et celui de nos concurrent (Siemens, Legrand,...). Parmi les informations données, Mr DHOOGHE nous confirme que :

- La ruche gardera bien l'ISF dans son sein avec ses salles incontestablement chères.
- Tous les salariés seront reclassés
- BDPS portera l'agrément de formation

**FO** : Nous mettrons toute notre énergie sur ces 2 dossiers de reclassement des salariés : (Chorus et ISF). En retour que tout Schneider Electric soit au service de cet enjeu.

### 3 / Fermeture de NICE (*Intervention de Laurent HAGUENAUER*)

Entre le précédent CE du 3 juin, il ya eu la réunion du 20 juin que nous avons demandée à l'entreprise. Cette réunion avec la participation d'un salarié de Nice, d'un responsable ayant des collaborateurs sur le site et des représentants syndicaux, nous a permis d'avancer vers des solutions (voir site pass, infos syndicales, tract FO)

[www.http://pass.fr.schneider-electric.com/FR/DCF/cialelibrary.nsf/luAIIByID/AAFR-7FVHXG/\\$file/Tract%20FO%20n3%20Fermeture%20d'agences.doc](http://www.pass.fr.schneider-electric.com/FR/DCF/cialelibrary.nsf/luAIIByID/AAFR-7FVHXG/$file/Tract%20FO%20n3%20Fermeture%20d'agences.doc)

Le malentendu :

1. Laurent HAGUENAUER et Marc GOSHN se sont aperçus qu'ils n'avaient pas envoyé les documents aux membres du CE qui devaient de prononcer
2. Marc GHOSN, en catastrophe l'adresse par @ au moment de l'intervention soit à 10h. le matin....les ¾ des participants, n'ont pas leur PC.
3. Laurent HAGUENAUER insiste et commence à présenter les documents du 20/6....
4. **FO** intervient, l'interrompt et demande s'il a modifié sa présentation pour prendre en compte les consensus trouvés à cette réunion du 20 ? REponse : NON
5. Suspension de séance du CE
6. Retour de la direction : Le CE refuse de se prononcer sur des bases non conformes aux engagements pris par la direction lors de la réunion du 20 juin

**FO** Nous allons vers un changement important qui concernera au moins 14 agences. Notre organisation a fait beaucoup de propositions constructives et raisonnables. S'il n'y a pas de formalisation des engagements pris par la direction à la réunion de Nice du 20 juin, comment avoir confiance et développer sur la France la politique sociale exprimée au niveau du Groupe ?  
**C'est là un minimum.**

### 4 / Autres informations (*Intervention de Marc GHOSN*)

- Au 1/1/09, les 6 collègues de CITECT seront intégrés à Lyon ainsi que les 8 personnes de Berger Lahr à Paris  
- Les possesseurs de LLD qui feront moins de 15000km par an professionnellement devront rendre leur voiture. Dans ces jeux d'aller retour la direction prend elle conscience du rôle pour ses salariés ? En effet, c'est la double ou triple peine pour ceux qui ont du vendre à perte compte tenu du marché actuel de l'occasion leur véhicule perso (plusieurs milliers d'€) et qui devront racheter un véhicule perso (plusieurs milliers d'€)...Là encore, nous resterons vigilant et apporterons le conseil à la défense des droits des salariés!!!

**Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter votre équipe FO pour ACS :**

- vos Délégués syndicaux FO : J ESCORNEBOUEU (Bordeaux), P MONTIER (Nantes), H PROVOST (Rennes)
- ou vos élus **FO** aux CHSCT, DP et CE